Monitoring aux Frontières

PROJET 21

Tendances clés - Février 2026

Tchad- Urgence Soudanaise

L'analyse comparative des résultats du monitoring aux frontières entre janvier et février 2026 met en évidence plusieurs évolutions dans les dynamiques d'arrivées, les profils des déplacements et les risques de protection signalés par les ménages nouvellement arrivés au Tchad. Si les tendances générales confirment la prédominance des facteurs sécuritaires dans les mouvements de population, les données indiquent également une redistribution géographique des flux et une intensification de certains risques au cours du déplacement.

Flux transfrontaliers

Les activités du monitoring des frontières ont permis d'interroger 2582 ménages (6018 individus) en janvier 2026, contre 2050 ménages (5619 individus) en février 2026, traduisant une baisse modérée du volume d'entretiens (-532 ménages) entre les deux périodes. La répartition géographique des arrivées montre également une évolution des corridors d'entrée. En janvier, les flux se concentrent principalement dans la province de l'Ennedi Est (46%) et la province du Wadi Fira (35%), tandis que la province du Ouaddaï représente 19% des arrivées. En février, l'Ennedi Est devient plus dominant (52%), suivi du Wadi Fira (32%), tandis que la part du Ouaddaï diminue à 16%, et le Sila reste marginal (1%).

Ces évolutions indiquent une concentration accrue des flux dans les points d'entrée de la province de l'Ennedi Est.

Mobilité des ménages

En janvier 2026, 44% des ménages ont déclaré avoir des membres de leur famille restés au Soudan. Cette proportion reste proche en février (43%), indiquant une stabilité relative des situations de séparation familiale. Les raisons de ces séparations évoluent toutefois légèrement. En janvier, elles étaient principalement liées au manque de moyens de déplacement (79%) et à la crainte d'arrestations arbitraires (10%). En février, le manque de moyens de transport demeure la contrainte principale mais diminue (44%), tandis que la décision volontaire de rester progresse (37%) et que la crainte d'arrestations arbitraires augmente légèrement (16%).

Ces évolutions indiquent une diversification progressive des facteurs à l'origine des séparations familiales, mêlant contraintes logistiques et choix stratégiques des ménages.

Motifs de déplacement

L'insécurité liée au conflit armé demeure le principal facteur de déplacement, bien que sa proportion diminue légèrement de 67 % en janvier à 59 % en février. Dans le même temps, les persécutions augmentent nettement (26 % → 35 %), indiquant une montée des violences ciblées dans les motifs de fuite. La fuite à titre préventif augmente légèrement (4 % → 5 %), tandis que les déplacements liés au manque d'accès aux opportunités économiques et aux services de base diminuent (2 % → 1 %).

Dans l'ensemble, ces évolutions confirment que les déplacements restent majoritairement déclenchés par des menaces sécuritaires directes, avec une importance croissante des persécutions dans les dynamiques de fuite.

Exposition aux violations

La proportion de ménages déclarant avoir subi au moins une violation des droits humains pendant leur déplacement reste élevée (66 à 67%) entre janvier et février.

Cependant, la typologie des incidents évolue. Les extorsions de biens augmentent sensiblement (26% → 34%), tandis que les agressions physiques progressent également (25% → 28%). Les arrestations arbitraires restent marginales et stables (1 %).

Ces tendances confirment un environnement de déplacement toujours fortement exposé aux abus, marqué notamment par une augmentation des extorsions.